

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2024
Liste des délibérations examinées

1	Aménagement de voirie (Rue Neptune) sur le domaine public départemental- Convention entre le Département de la Vendée et la Commune de l'Île d'Yeu	Délibération approuvée
2	Mairie de l'Île d'Yeu, Office de Tourisme et UCA (Union des Commerçants et Artisans) : Convention Tripartite 2024-2026	Délibération approuvée
3	Déchets : récupération d'objets sur la déchèterie de la Marèche - Convention de partenariat avec suez	Délibération approuvée
4	Equarrissage - Conventions de mise à disposition et de transport de caissons frigorifiques avec Secanim	Délibération approuvée
5	Etablissement d'une servitude de passage – Impasse des GUILLEMOTS (Ker PISSOT)	Délibération approuvée
6	Désaffectation d'espaces communs dans le lotissement du Grand Chemin	Délibération approuvée
7	Désaffectation d'espaces communs dans le lotissement du Hollandais Volant	Délibération approuvée
8	Vente d'un Immeuble Communal, Route des SICARDIÈRES	Délibération approuvée
9	Vente d'un Immeuble Communal, Route de KER PISSOT	Délibération approuvée
10	Echange de parcelles M. et Mme DECOSTER / Commune de l'Île d'YEU	Délibération approuvée
11	Vente d'un Immeuble Communal, Lieu-dit « Les PRÉS »	Délibération approuvée
12	Fonds territorial résilience - Avenant n°2 a la convention de financement n°64	Délibération approuvée
13	Commission Equipement : modification de la composition	Délibération approuvée
14	CCAS – Modification des modalités de versement de la subvention communale 2024	Délibération approuvée
15	Territoires en transition (TES)	Délibération approuvée
16	Régime indemnitaire – modification des modalités d'attribution	Délibération approuvée
17	Guichet unique de rénovation de l'habitat : avenant à la convention d'OPAH signée avec le Conseil Départemental de la Vendée	Délibération approuvée

Liste affichée à la mairie et mise en ligne sur www.mairie.ile-yeu.fr le 24/05/2024 en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le secrétaire de séance



La maire,
Carole CHARUAU

